EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 07/06/16

Reçu en Préfecture le : 10/06/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 6 juin 2016
D-2016/205

Aujourd'hui 6 juin 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 16h15 à 16h36

Les Elus du groupe socialiste quittent la séance à 16h41

Présidence de Mr Nicolas FLORIAN de 16h43 à 17h07 Mr le Maire quitte la séance de 16h43 à 17h07

Interruption de séance de 16h45 à 16h50

Les Elus du groupe écologiste quittent la séance à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
Mme Virginie Calmels présente jusqu'à 17h10

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Yassine LOUIMI, Monsieur Jacques COLOMBIER

Espaces culturels. Locations. Nouveaux tarifs. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations 2015/321 et 2015/570 des 15 juillet et 23 novembre 2015, la Ville a procédé à l'élaboration de tarifs de mise à disposition de ses espaces culturels.

Afin de compléter l'offre existante, il convient aujourd'hui de fixer les conditions de location des sites suivants, telles que précisées au sein des fiches jointes à la présente délibération :

- Archives de Bordeaux Métropole / salle de conférence
- Archives de Bordeaux Métropole / Salle Avisseau
- Théâtre situé 3 rue de Beyssac
- Théâtre situé 11-13 rue Fernand Phillipart
- Jardin Botanique / salle de conférence
- Jardin Botanique / salles d'exposition
- CAPC / Restaurant (journée et soirée)

Je vous propose également de fixer à 3 euros le tarif du billet permettant l'accès au Bus de l'Art Contemporain.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer ces tarifs à compter du 1er juillet prochain.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 6 juin 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

Archives Bordeaux Métropole

Direction référente	**Archives de Bordeaux Métropole**
	MAGNE Catherine 05 56 10 28 97 06 20 33 04 90 cmagne@bordeaux-metropole.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace	**Salle de conférences**	
Surface	165m2	
Jauge	100 personnes assises	165 personnes debout
Classement ERP	Types S, L et Y	4e catégorie
Usage possible	Réunion, conférence, concert.	
Matériel mis à disposition	2 tableaux numériques interactifs, 4 micros, 100 chaises, tables rectangulaires la salle est équipée d'une boucle magnétique	
Moyens humains mis à disposition	Gardien SSIAP 1	
Contraintes particulières	La salle peut être divisée en 2 parties, l'une de 96m2 d'une capacité de 60 personnes, l'autre de 69m2 d'une capacité de 40 personnes	

		Avant 17h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 17h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 17h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	30 €	sans objet	45 €
	Tarif B	150 €	sans objet	225 €
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	60 €	sans objet	90 €
	Tarif B	300 €	sans objet	450 €
Frais techniques et frais de personnel, à ajouter aux frais de location		sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.
Tarif B : pour toutes les autres associations et les sociétés commerciales.

Archives Bordeaux Métropole

Direction référente	**Archives de Bordeaux Métropole**	
	MAGNE Catherine 05 56 10 28 97 06 20 33 04 90	cmagne@bordeaux-metropole.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace	**Salle Avisseau**	
Surface	41m2	
Jauge	19 personnes assises	
Classement ERP	Types S, L et Y	4e catégorie
Usage possible	Réunions	
Matériel mis à disposition	Vidéoprojecteur interactif Tables et chaises	
Moyens humains mis à disposition	Gardien	
Contraintes particulières	Mobilier non modulable	

		Avant 17h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 17h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 17h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	20 €	sans objet	30 €
	Tarif B	60 €	sans objet	90 €
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	40 €	sans objet	60 €
	Tarif B	120 €	sans objet	180 €
Frais techniques et frais de personnel, à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.
Tarif B : pour toutes les autres associations et les sociétés commerciales.

Espaces culturels municipaux

Direction référente **Direction de la création artistique et du patrimoine**

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace **THEATRE - 3 rue de Beyssac**

Surface -

Jauge 70 personnes assises (théâtre) dont 9 sièges démontables

Classement ERP Types L 4e catégorie

Usage possible Spectacles

Matériel mis à disposition

Moyens humains mis à disposition Pas de personnel Ville

Contraintes particulières Agents SSIAP + personnes formées pour évacuation extinction

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	80 €		
	Tarif B	480 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	160 €		
	Tarif B	960 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 200 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres associations et les sociétés commerciales

Espaces culturels municipaux

Direction référente **Direction de la création artistique et du patrimoine**

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace	**THEATRE - 11-13 rue Fernand Philippart**
Surface	-
Jauge	90 personnes assises (théâtre)
Classement ERP	Types L 4e catégorie
Usage possible	Spectacles
Matériel mis à disposition	Eclairage et sonorisation (voir détail fiche technique)
Moyens humains mis à disposition	Pas de personnel Ville
Contraintes particulières	Agents SSIAP + personnes formées pour évacuation extinction

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	80 €		
	Tarif B	480 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	160 €		
	Tarif B	960 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 200 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres associations et les sociétés commerciales.

Jardin Botanique

Direction référente	**Jardin Botanique** Nadine BALSE 05 56 52 18 77 j.botanique@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace	**Salle de conférences**
Surface	70 m2
Jauge	50 personnes assises
Classement ERP	Classement Y Types L 3e catégorie
Usage possible	Réunion, conférence, concert.
Matériel mis à disposition	tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur, paper-board,
Moyens humains mis à disposition	Gardien
Contraintes particulières	Fermeture de l'espace au plus tard à 23 heures

		Avant 17h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 17h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 17h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Associations	30 €	sans objet	45 €
	Sociétés commerciales	150 €	sans objet	225 €
Durée minimum de location		4 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Associations	120 €	sans objet	180 €
	Sociétés commerciales	600 €	sans objet	900 €
Frais techniques et frais de personnel, à ajouter aux frais de location		sur devis	sans objet	sur devis
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €	sans objet	50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.
Tarif B : pour toutes les autres associations et les sociétés commerciales.

Jardin Botanique

Direction référente	**Jardin Botanique**		
	Nadine BALSE	05 56 52 18 77	j.botanique@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace	**Salles d'exposition**	
Surface	120 m2	
Jauge	160 personnes	
Classement ERP	Classement Y Type N (sur dépôt de dossier GN6)	3e catégorie
Usage possible	Réceptions / expositions	
Matériel mis à disposition	Tables pour buffet	
Moyens humains mis à disposition	Gardien	
Contraintes particulières	Fermeture de l'espace au plus tard à 23 heures	

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	200 €		250 €
	Tarif B	1 200 €		1 500 €
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	400 €		500 €
	Tarif B	2 400 €		3 000 €
Forfait hebdomadaire	Tarif A	500 €		
	Tarif B	3 000 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.
Tarif B : pour toutes les autres associations et les sociétés commerciales.

CAPC musée d'art contemporain

Direction référente	**CAPC, musée d'art contemporain**		
	CROUZET Dominique	05.56.00.81.55 06.43.87.58.23	d.crouzet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace	**Café du Musée en journée**	
Surface	350 m2	
Jauge	150 personnes assises	350 personnes debout
Classement ERP	Types N	1ere catégorie
Usage possible	Cocktails, déjeuners, conférences, événements promotionnels	
Matériel mis à disposition	tables, chaines et mobiliers divers	
Moyens humains mis à disposition	Technicien (veille électrique), 1 SSIAP 1 Ville de Bordeaux	
Contraintes particulières	Bureau de contrôle (configuration particulière), sécurité des personnes, remise en propreté, assurance obligatoire, convention de mise à disposition	

		En journée (entre 9 heures et 18 heures, du lundi au dimanche)
Tarif horaire		250 €
Durée minimum de location		2 heures
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)		500 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €

** Cette grille tarifaire ne concerne pas l'association Arc-en-rêve pour laquelle une convention particulière existe*

CAPC musée d'art contemporain

Direction référente	**CAPC, musée d'art contemporain** CROUZET 05.56.00.81.55 Dominique 06.43.87.58.23	d.crouzet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace	**Café du Musée en soirée**	
Surface	350 m2	
Jauge	150 personnes assises	350 personnes debout
Classement ERP	Types N	1ere catégorie
Usage possible	Cocktail, dîner, conférence, événement promotionnel	
Matériel mis à disposition	chaises, tables et divers mobiliers	
Moyens humains mis à disposition	Technicien (veille électrique), 1 SSIAP 1 Ville de Bordeaux	
Contraintes particulières	Bureau de contrôle (configuration particulière), sécurité des personnes, remise en propreté, assurance obligatoire, convention de mise à disposition	

		Après 18h00, du lundi au dimanche (hors jours fériés)
Tarif selon le nombre de personnes conviées - tarif par personne	Configuration assise	25 €
	Configuration debout	20 €
Tarif plancher (de zéro à 100 personnes) = 100 x le tarif unitaire par personne	Configuration assise	2 500 €
	Configuration debout	2 000 €
Tarif maximum = jauge maximum x le tarif unitaire par personne	Configuration assise	3 750 €
	Configuration debout	7 000 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		Sur devis

** Cette grille tarifaire ne concerne pas l'association Arc-en-rêve pour laquelle une convention particulière existe*